

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Organisme de formation habilité par l'INRS sous le numéro 2357/2012/SST-1/10

PUBLIC VISÉ

Tout Sauveteur Secouriste du Travail souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise afin de répondre aux obligations du code du travail.

Pré requis : Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour ou non.

Se munir de sa carte de SST le jour de la formation.

OBJECTIF VISÉ

- ✓ Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.
- ✓ Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- ✓ Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au dernier référentiel de l'INRS.

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques et retour d'expériences
- ✓ L'actualisation et le maintien des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ Les épreuves de certification : L'évaluation des acquis lors de mises en situation se fait tout au long de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.

L'adaptation de la formation :

- ✓ aux modifications du référentiel national,
- ✓ aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.

Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- ✓ protéger,
- ✓ examiner,
- ✓ alerter ou faire alerter,
- ✓ secourir.

Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :

- ✓ de protéger à prévenir,
- ✓ de faire alerter à informer.

VALIDATION DE LA FORMATION

Le certificat « sauveteur secouriste du travail » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Inter entreprises

DURÉE :

7 heures de face à face pédagogique.

TARIF :

Nous consulter

INTERVENANT :

Formateur SST certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum
4 personnes minimum

Au-delà de 10 participants la formation sera prolongée d'une heure par candidat avec un maximum de 14.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE UTILISÉ :

- ✓ Visuels sur vidéo projecteur
- ✓ Plan d'intervention SST
- ✓ Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson)
- ✓ Kit de maquillage
- ✓ Défibrillateur de formation
- ✓ Kit de matériels inertes pour cas concret

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

1 aide mémoire INRS
1 logo autocollant SST

